

## Communiqué de presse

Berne, le 9 février 2021

### Appel des PME à sortir du confinement: nous exigeons une perspective

**La stratégie consistant à déclencher des confinements jusqu'à ce que l'épidémie prenne fin a échoué. Chaque jour de plus passé en confinement provoque d'énormes coûts et beaucoup de souffrance. L'économie suisse et la Suisse dans son ensemble ont impérativement besoin d'une perspective. L'Union suisse des arts et métiers usam en a élaboré une en collaboration avec des unions cantonales et des associations de branche. La base de cette perspective est un retour à une politique fondée sur des éléments objectifs et concrets dans le but de rouvrir l'économie et la société, dans le respect des plans de protection, à partir du 1er mars 2021.**

«La situation est grave et nous avons impérativement besoin de perspective», tel est, selon le directeur de l'usam Hans-Ulrich Bigler, le message unanime exprimé par les nombreuses voix de PME parvenues à l'usam au cours des dernières semaines. «L'incompréhension à l'égard des mesures ne cesse de croître. La base de décision de la Confédération ne repose pas sur des faits, mais sur des scénarios d'avenir dont n'est retenu que le scénario du pire. Les décisions sont par ailleurs contradictoires. Alors qu'en décembre dernier, la pertinence du taux de reproduction  $R_e$  était fortement relativisée, le confinement actuel est uniquement basé sur ce modèle. Et malgré une stagnation, voire une légère baisse du nombre de cas, des mesures manifestement disproportionnées ont été introduites, à l'instar d'autres pays», a déploré Hans-Ulrich Bigler.

#### Protection ciblée et plans de protection

Fabio Regazzi, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers usam, a déclaré aux médias qu'une ouverture à partir du 1er mars permettrait à l'économie de fonctionner à nouveau et par là même de juguler les dommages considérables causés par le confinement. «Grâce à la logique de la protection ciblée et aux mesures qui en découlent – vaccination, tests et traçage des contacts – la liberté économique peut être à nouveau garantie et les interactions sociales peuvent progressivement revenir à la normale», a-t-il expliqué. Élément important: l'économie a conçu des plans de protection incluant des mesures d'hygiène et de distance. «Ces plans de protection sont appliqués dans toute la Suisse et ont fait leurs preuves, comme le montrent les chiffres de l'OFSP concernant les lieux de contamination», a encore relevé le président de l'usam, qui a terminé son intervention en citant des exemples de chefs de PME qui témoignent de l'énorme menace pesant sur l'existence de leurs entreprises.

André Berdoz, vice-président de l'usam, a lui aussi fait part de voix «entre désenchantement profond et espoirs déçus». La fermeture des commerces considérés comme non essentiels a de lourdes conséquences sur les entreprises concernées, qui doivent vivre avec le sentiment «d'être purement et simplement privées de leur raison d'être. Durant la première phase de la pandémie, lorsqu'il s'est agi de préparer la sortie du confinement qui avait régné de mi-mars à mi-avril, les entreprises se sont montrées extraordinairement disciplinées. L'ambiance est aujourd'hui différente», a-t-il constaté.

## Mesures d'accompagnement

Pour le président de l'Union cantonale zurichoise des arts et métiers Werner Scherrer, il est minuit moins cinq et l'attente n'est pas une option. Il exige des mesures d'accompagnement immédiates afin que les PME puissent rouvrir de manière ordonnée tout en minimisant le risque de contagion. Les restaurants, par exemple, doivent de nouveau pouvoir servir en terrasse et en plein air. Dans le commerce de détail, les entreprises et la clientèle pourraient bénéficier d'un assouplissement aussi généreux que possible des heures d'ouverture des magasins. De nouvelles formes de vente sont, à ses yeux, également envisageables, comme le «shopping privé» par exemple, dans le cadre duquel les personnes désireuses de faire des achats prendraient rendez-vous pendant les heures d'ouverture autorisées. Les salles d'exposition des concessionnaires automobiles n'accueillent en général elles aussi qu'un seul client. Pour lui, il est donc clair qu'ils doivent eux aussi rouvrir le plus rapidement possible.

«Les entreprises concernées par les fermetures sont tributaires de la mise en œuvre rapide et la plus simple possible des mesures applicables aux cas de rigueur. En l'occurrence, des lacunes doivent être comblées. Les entreprises partiellement fermées doivent être considérées comme fermées. Un hôtel-restaurant fermé doit lui aussi être traité de la même manière. Un décompte sectoriel doit être possible et donner lieu au versement d'indemnités», a-t-il ajouté, concluant son intervention par un appel au Conseil fédéral: «Arrêtez cette spirale mortifère et laissez-nous sauver nos entreprises».

## Renseignements complémentaires

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur usam, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

**Fabio Regazzi**, président usam, portable 079 253 12 74

**André Berdoz**, vice-président usam, portable 079 210 93 31

**Werner Scherrer**, président Union cantonale zurichoise des arts et métiers, portable 079 508 98 78

**Tomas Prenosil**, président ASSOCIATION DE COMMERCE.swiss, portable 079 218 02 02

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

## **Conférence de presse « Appel des PME : nous exigeons une perspective » du 9 février 2021**

### **Exposé préliminaire d'Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam**

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse de l'Union suisse des arts et métiers usam. En tant que plus grande organisation faitière de l'économie suisse, nous représentons ici plus de 230 associations et quelque 500 000 PME. Nombre d'entre elles sont durement et directement impactées par le lockdown.

Au cours des derniers mois, de nombreuses voix nous sont parvenues de notre base. Le message était unanime : « La situation est grave et nous avons désespérément besoin de perspective ». Ces voix sont devenues encore plus fortes ces dernières semaines, depuis l'entrée en vigueur du lockdown. L'incompréhension à l'égard des mesures ne cesse de croître et a même conduit à des épisodes de rébellion. Nous n'encourageons bien sûr pas la désobéissance civile. Nous comprenons toutefois le mécontentement que suscitent des mesures injustifiées.

Les décisions du Conseil fédéral ne se fondent pas sur des faits, mais sur des scénarios, dont ne sont retenus que les plus pessimistes. Elles sont par ailleurs contradictoires. Alors qu'en décembre dernier, la pertinence du taux de reproduction  $R_e$  était fortement relativisée, le lockdown actuel est uniquement basé sur ce modèle. Et malgré une stagnation voire une légère baisse du nombre de cas, des mesures manifestement disproportionnées ont été introduites, à l'instar d'autres pays.

La politique de communication de la Confédération est excessivement alarmiste. Dans ce contexte, la task force scientifique outrepassé son mandat. Elle ne conseille pas le Conseil fédéral, mais le critique devant les médias à l'endroit même où il communique généralement ses décisions un jour plus tard.

La pression médiatique est aussi le moyen choisi par l'OFSP pour influencer, on pourrait presque dire intimider, les autres instances fédérales. Par l'intermédiaire d'indiscrétions ciblées, des informations sont ainsi transmises à certains médias, qui s'empressent d'informer le public des propositions qu'Alain Berset va présenter au Conseil fédéral. On ne sait par ailleurs pas très bien quelles conclusions les différents départements tirent des réactions du public et des milieux politiques.

L'OFSP dispose pourtant de moyens de consultation suffisants. Les nouvelles mesures sont mises en consultation auprès des cantons et des partenaires sociaux – une bonne manière d'anticiper d'éventuelles résistances et d'acquérir de l'expertise. Le lancement de « ballons d'essai » visant à déterminer si les mesures prévues seront ou non acceptées par la population est totalement inutile et plutôt préjudiciable à leur acceptation. La mise en avant d'un seul conseiller fédéral sur la scène médiatique relève du simple calcul politique puisqu'en définitive, les décisions sont prises par le Conseil fédéral dans son ensemble. L'Union suisse des arts et métiers usam et avec elle les PME appellent le Conseil fédéral à retrouver le chemin de la mesure. Les intervenants qui suivront vous expliqueront à quoi un tel chemin pourrait ressembler et les raisons pour lesquelles la stratégie du Conseil fédéral pour lutter contre le Covid-19 a échoué.

La parole est maintenant au président de l'usam Fabio Regazzi.

**Conférence de presse : « Appel des PME à sortir du lockdown : nous exigeons une perspective ».**

**Intervention de Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers usam et conseiller national Le Centre (TI)**

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Comme l'a déjà souligné le directeur de l'usam, Hans-Ulrich Bigler, nous exigeons que les décisions soient prises en réelle connaissance de cause et sur la base de faits. Et ces faits existent. Les chiffres du Fonds monétaire international montrent, par exemple, que les dommages causés à l'économie croissent exponentiellement par rapport au renforcement des mesures de lockdown. Ces mesures ont par conséquent un impact très négatif.

L'efficacité des différentes mesures de lutte contre la pandémie n'est par ailleurs pas clairement démontrée. Et alors que les dégâts du lockdown sont manifestes, ses avantages, eux, ne le sont pas. Une telle stratégie conduit dans une impasse. Mesdames et Messieurs, la stratégie du lockdown a échoué. C'est pourquoi les PME et l'Union suisse des arts et métiers demandent qu'il y soit mis fin le 1<sup>er</sup> mars.

La réouverture, en permettant à l'économie de repartir, limitera l'impact du lockdown et pérennisera l'emploi et la prospérité. La logique de la protection ciblée et les mesures associées – vaccination, dépistage et traçage des contacts – permettront de rétablir la liberté économique et de normaliser progressivement les échanges sociaux. Il est important de noter que les acteurs de l'économie ont d'ores et déjà développé des concepts de protection incluant des mesures d'hygiène et de distanciation. Ces concepts sont appliqués dans tout le pays et ont fait leurs preuves, comme le montrent les chiffres de l'OFSP sur les foyers d'infection.

Il est également indéniable qu'un retour à la normale passe nécessairement par une vaccination généralisée. Le programme de vaccination initié par le Conseil fédéral doit donc être poursuivi, renforcé, et surtout accéléré. Nous attendons des

informations claires de la part de l'exécutif, qui a le devoir de se fixer des objectifs et de rendre compte régulièrement de leur réalisation. La Confédération doit également soutenir inconditionnellement les cantons dans leurs efforts. L'usam part du principe que le programme de vaccination sera complété d'ici la fin du mois de juin.

Nous attendons du Conseil fédéral qu'en lieu et place de la stratégie de lockdown qui a échoué, il mette en place une stratégie de sortie. Les expériences et les concepts sont déjà disponibles depuis le dernier lockdown. Je rappelle ainsi que le concept de « Smart Restart » développé par l'Union suisse des arts et métiers a également été adopté par le Parlement. Nos PME ont besoin d'une perspective, car leur situation est difficile. Je citerai entre autres le cas de Cédric Fiora et son Hôtel Crystal :

« Du 31 mai jusqu'en novembre, nous avons vécu sans un franc d'aide, vous réalisez? J'ai 36 ans, je suis dans la fleur de l'âge et on est en train de m'assassiner. J'ai calculé, il me faudra au moins 12 années pour m'en remettre au niveau professionnel et privé. Pour la première fois de ma vie, j'ai eu des crises de panique. Je ne savais même pas ce que c'était. »

Un autre cas est le renommé confiseur Laurent Buet avec son épouse et son équipe de 39 personnes « C'est une catastrophe sans précédent. Mon avenir, c'est demain. Je baisse la tête. Je prends des coups. Et pendant ce temps, les responsables de l'économie se cachent derrière la complexité avec laquelle nous vivons depuis bientôt une année. Et nous subissons. Si cela continue, tout cela se terminera dans un cercueil. »

Au Tessin, les commerces de détail souffrent d'asphyxie. A la tête de Balmelli Sport à Lugano, Bruno Balmelli possède cinq magasins. Sur les quarante employés que compte cette maison, seuls 5 travaillent et ce sont les membres de sa famille.

« Actuellement, toutes les ventes sont bloquées, les stocks sont pleins à ras-bord et la seule chose que nous pouvons faire, c'est les services sur les skis et les vélos. On devrait réduire de moitié les salaires des fonctionnaires à Berne, juste pour qu'ils se rendent compte de ce que cela fait, de devoir tourner avec 1200 francs sur deux

mois. Sans compter que nous continuons à payer nos impôts et que ces derniers risquent fort d'augmenter l'année prochaine! »

Massimo Suter, vice-président de GastroSuisse, est un autre cas avec le Ristorante della Torre : « La colère, nous l'avons dépassée maintenant. Nous sommes dans l'action et il nous faut aller de l'avant. En revanche, je ne sais pas où regarder. C'est très perturbant de ne pas savoir ce qui va se passer. Mais le pire de tout, c'est que cela rend toute tentative de planification impossible. Est-ce que je dois engager des gens pour la prochaine saison? Signe-t-on des contrats? »

La parole est maintenant au vice-président de l'usam André Berdoz.

## **Conférence de presse « Appel des PME : nous exigeons une perspective » du 9 février 2021**

### **Exposé préliminaire d'André Berdoz, vice-président de l'Union suisse des arts et métiers usam, entrepreneur (VD)**

Mesdames et Messieurs, j'ai intitulé mon intervention : « Entre désenchantement profond et espoirs déçus ».

En Suisse romande, ce n'est hélas pas un scoop, de très nombreuses entreprises vont mal, certaines très mal.

Cela fait maintenant près de trois mois et demi que les restaurants, fitness, centres sportifs ou institutions culturelles sont au régime de la douche écossaise et alternent périodes de fermeture et réouvertures partielles. Depuis bientôt un mois, les commerces considérés comme « non essentiels » sont purement et simplement privés de leur raison d'être, accueillir et servir des clients. Il n'est dès lors pas étonnant que le moral soit en berne, ce d'autant plus que les signaux émis par la Berne fédérale se révèlent au mieux incompréhensibles, au pire franchement désespérants.

Sans refaire (toute) l'histoire, je rappellerai que les établissements publics et sportifs ainsi que les lieux culturels du canton de Vaud ont dû affronter une première période de fermeture entre le début novembre et la mi-décembre ; à Genève, ce sont les commerces qui ont même été fermés durant la même période. Malgré des efforts importants en matière de plans de protection, ces mesures drastiques devaient permettre un retour à une certaine normalité. Ce fut le cas durant une courte période puisque, les indicateurs étant encourageants, les restaurants vaudois ont pu rouvrir durant une vingtaine de jours au mois de décembre.

Mais depuis le début de l'année, c'est une autre musique... les injonctions de fermer les commerces ou de mettre les activités en veilleuse se succèdent tandis qu'on peine à en comprendre les motivations.



Avant que de vous donner quelques indications sur la situation des branches et des entreprises, je souhaite évoquer brièvement deux éléments : les mesures de protection et l'importance de disposer d'indicateurs fiables.

Durant la première phase de la pandémie, lorsqu'il s'est agi de préparer la sortie du confinement généralisé qui avait régné de mi-mars à mi-avril, les entreprises se sont montrées extraordinairement disciplinées. Les branches ont développé des concepts de protection, installés des parois de plexiglas, recommandé ou imposé le port du masque, réduit le nombre de clients et j'en oublie assurément.

Ces efforts ont été repris dès que la deuxième vague s'annonçait. A nouveau, les commerces et les entreprises ont fait en sorte de pouvoir préserver leurs activités, leurs collaborateurs et leurs clients, parfois au prix d'investissements non négligeables. En ont-elles été récompensées ? Certainement pas à voir les mesures drastiques prises depuis le début de l'année. N'oublions pas que, selon les études publiées, les risques d'infection dans les commerces sont extrêmement faibles et restent très réduits dans les restaurants, peut-être justement du fait que les plans de protection sont strictement appliqués.

On doit voir dans la volonté des autorités sanitaires d'ignorer ou de minimiser l'efficacité des plans de protection un premier élément du désenchantement que je relève dans le titre de mon intervention. Un deuxième facteur de ce désenchantement, que je cite uniquement pour mémoire, c'est l'absence de logique d'une bonne partie des mesures prises. Un même taux de reproduction de la maladie autorisait l'ouverture en décembre mais imposait la fermeture en janvier, la liste kafkaïenne des denrées qu'il est possible ou non de vendre suscite incompréhension et critiques, autant d'éléments qui concourent au sentiment que les milieux économiques ne sont pas entendus lorsqu'ils demandent pourtant une chose simple : exercer leur métier et pouvoir en tirer un revenu.

J'en viens à quelques éclairages sur la situation concrète des diverses branches en Suisse romande.

Depuis presque une année maintenant, toutes les activités liées au tourisme sont en grave difficulté. Le cas de la restauration est connu, mais n'oublions pas les hôtels et, en particulier sur l'arc lémanique, tous ceux qui vivent de la clientèle internationale ou du tourisme d'affaire. Et lorsqu'hôtels et restaurants réduisent la voilure, cela touche par ricochet l'ensemble de leurs fournisseurs, notamment dans le domaine de l'alimentation et de certains services. Cela concerne aussi la branche du transport privé de personnes : les caristes sont très fortement touchés puisque les déplacements de groupes sont au point mort. En élargissant un peu le cercle, les métiers de l'événementiel – au sens large, cela va du traiteur au sonorisateur en passant par les bailleurs de locaux ou loueurs de matériel – sont également au plus mal.

Le retour au confinement partiel et l'accent mis sur le télétravail pénalise fortement la restauration d'entreprise qui voit ses activités réduites sinon complètement arrêtées.

Les mesures de fermeture des commerces « non essentiels » ont évidemment des conséquences lourdes sur les entreprises concernées, outre le sentiment de se voir nier leur raison d'exister économiquement.

Certes, des aides sont prévues et promises, mais les entreprises sont loin d'avoir toutes été indemnisées, tant s'en faut. Pour certains qui ne savent plus comment honorer leurs factures, l'attente est longue, sinon insupportable.

Mesdames et Messieurs, on sait que l'économie a besoin, sinon de certitudes, du moins d'une certaine prévisibilité. Les déclarations faites la semaine dernière par M. Berset ont déçu les espoirs des entreprises qui attendent dorénavant une stratégie de sortie de crise. La période du « tout sanitaire » ne peut durer indéfiniment : les dommages seront bientôt – si ce n'est déjà le cas – très difficiles voire impossibles à réparer. Et je ne parle pas seulement des conséquences purement économiques, mais aussi en termes de formation de nos jeunes, de santé psychique de nos collaborateurs et de progrès de notre société.

Il est temps de cesser cette forme d'expropriation que constituent les interdictions d'exercer un métier ou les restrictions des activités. Il faut sortir de cette spirale de la déception et du désenchantement.

Merci de votre attention. Je passe maintenant la parole à Werner Scherrer, président de l'Union zurichoise des arts et métiers

## **Conférence de presse : « Appel des PME à sortir du lockdown : nous exigeons une perspective ».**

### **Intervention de Werner Scherrer, président de l'Union zurichoise des arts et métiers et entrepreneur (ZH)**

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

Il est minuit moins cinq. De nombreuses PME se battent pour leur survie. L'attentisme n'est plus une option. Le désespoir et le ressentiment grandissent. Nous exigeons des mesures d'accompagnement immédiates afin que les PME puissent rouvrir de manière ordonnée tout en minimisant le risque de contagion. Les restaurants, par exemple, doivent de nouveau pouvoir servir en terrasse et en plein air. Dans le commerce de détail, les entreprises et la clientèle ne pourraient que bénéficier d'un assouplissement aussi généreux que possible des heures d'ouverture des magasins. De nouvelles formes de vente sont également envisageables, comme celles développées par l'Association Suisse des Magasins d'Articles de Sport (ASMAS) en collaboration avec l'usam. Les deux associations proposent la mise en place d'un « shopping privé », dans le cadre duquel les personnes qui souhaiteraient faire des achats prendraient rendez-vous pendant les heures d'ouverture autorisées. Sur place, un vendeur servirait au maximum deux clients du même ménage par 100 m<sup>2</sup> de magasin. Les coordonnées de tous les clients seraient bien sûr recueillies. Les salles d'exposition des concessionnaires automobiles n'accueillent généralement qu'un seul client. Il est donc clair pour nous qu'ils doivent eux aussi rouvrir le plus rapidement possible.

L'obligation du télétravail n'a rien apporté d'autre que des contrôles coûteux et dérangeants. Cette mesure doit être suspendue immédiatement. Cela donnera aux entreprises une plus grande marge de manœuvre. En face de citoyens matures, les appels à la responsabilité individuelle et les campagnes d'information crédibles sont plus efficaces que les réglementations imposées par le gouvernement.

Mesdames et Messieurs, il est minuit moins cinq. Les entreprises sinistrées sont tributaires de la mise en œuvre rapide et la plus simple possible des mesures applicables aux cas de rigueur dont, dans le même temps, les lacunes doivent être comblées. Les établissements partiellement fermés doivent être considérés comme fermés. Cela signifie que ceux qui ne sont pas en mesure de proposer et de vendre toute la gamme de leurs produits doivent être indemnisés pour leur chiffre d'affaires. Les hôtels-restaurants fermés doivent être aussi traités de la même manière. Un décompte sectoriel doit être possible et donner lieu au versement d'indemnités. Les entreprises dont la liberté économique a été suspendue n'ont de réelles perspectives d'avenir que si elles sont assurées de ne pas être acculées au dépôt de bilan à plus ou moins brève échéance, alors même qu'elles n'y sont pour rien. Il doit également rester possible de verser des dividendes destinés à l'autofinancement de l'entreprise, dans la mesure où ceux-ci assurent sa pérennité.

Pour certaines entreprises, les dés sont déjà jetés, et il ne leur reste plus qu'à mettre la clé sous la porte. Leurs patrons contemplant les ruines de leur travail et disent : « Nous sommes en train de mourir. » Ces voix ne nous parviennent pas seulement du secteur de la restauration. Le coronablues se répand également dans d'autres branches. De nombreux chefs d'entreprise s'inquiètent pour leurs employés. Pas seulement parce qu'ils doivent les mettre au chômage partiel. Le chef d'une entreprise de construction a récemment été terriblement contrarié par le fait que ses ouvriers et chauffeurs devaient se contenter d'un repas froid, qui plus est pris à l'extérieur. Cela pendant que ceux qui ordonnent de telles mesures travaillent bien au chaud chez eux. Nous appelons solennellement le Conseil fédéral à sortir de cette spirale mortifère et à nous laisser sauver nos entreprises.

Merci de votre attention. La parole est maintenant au président de l'ASSOCIATION DE COMMERCE.swiss Tomas Prenosil.

## **Conférence de presse « Appel des PME à sortir du lockdown : nous exigeons une perspective ».**

### **Intervention finale d'Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam**

Mesdames et Messieurs, chers représentants des médias,

La gestion de la pandémie doit reposer sur des indicateurs compréhensibles. Ces indicateurs, de même que leurs seuils, doivent être objectifs et constants. Un va-et-vient en la matière est contre-productif et disproportionné ; il nuit à la crédibilité de la gestion de crise et des mesures appliquées dans ce cadre. Plus les politiques non pertinentes se poursuivent, plus le gouvernement perd le soutien de la population et de l'économie. Les mois de février et mars sont cruciaux pour certains secteurs.

Dans celui du textile et de la chaussure, les entreprises réalisent 25 % de leur chiffre d'affaires durant cette seule période. Le problème est qu'après avoir acquis leurs marchandises, elles ne peuvent pas les vendre parce que le Conseil fédéral les en empêche. Les indemnités à concurrence de 20 % du chiffre d'affaires moyen de l'année précédente ne suffisent pas, tant s'en faut, à compenser le manque à gagner, et permettent à peine de couvrir les loyers. Dans la crainte de scénarios d'augmentation exponentielle du nombre d'infections, des pans entiers de l'économie sont gelés et pratiquement condamnés à mourir. La proportionnalité a été sacrifiée sur l'autel du lockdown à tout prix.

Nous devons revenir à la logique de la protection ciblée, appuyée par des tests ciblés. Cette approche met l'accent sur des groupes bien précis, par exemple les personnes âgées et le personnel soignant. Elle se concentre sur les groupes particulièrement exposés et permet en retour une plus grande différenciation pour les autres. Des tests aussi larges que possible permettent de suivre l'évolution du risque inhérent à chaque groupe et servent ainsi d'indicateur d'alerte précoce. Nous devons accroître l'accès aux tests et augmenter leur nombre.

L'administration fédérale et le secteur de la santé doivent davantage investir dans la numérisation. La gestion des vaccinations, des tests et du traçage des contacts, ainsi que de nombreuses autres étapes intermédiaires, est plus efficace lorsqu'elle est numérisée. L'expérience acquise dans d'autres pays montre que l'efficacité des mesures d'accompagnement est meilleure si elles sont mises en œuvre sous une forme numérique. La Suisse a également déjà fait des expériences positives avec des instruments numériques sous la forme des cautionnements solidaires Covid-19.

Mesdames et Messieurs, notre message, notre appel est clair. Nous avons besoin d'une ouverture, d'une stratégie de sortie, qui repose sur des concepts de protection et des stratégies préventives. Le Conseil fédéral se trompe en craignant que l'ouverture n'entraîne un effet yoyo. C'est le lockdown lui-même qui, non content d'asphyxier la société et l'économie, a moins d'effet chaque fois qu'il est repris. Nous devons sortir de ce cercle vicieux, de cette stratégie de lockdown ratée. Maintenant !

## Prise de position

## Perspective pour l'économie suisse

### I. Exigences de l'usam

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises. À ce titre, l'usam exige:

- **l'élaboration d'indicateurs fiables avec des valeurs limites objectives et constantes, qui servent de base à une politique reposant sur des éléments objectifs et concrets;**
- **l'ouverture de tous les secteurs économiques dès le 1er mars 2021, avec un retour à la logique de la protection ciblée, soutenue par des tests et des plans de protection ciblés;**
- **le renforcement du programme de vaccination et des informations contraignantes sur sa mise en œuvre;**
- **l'interruption des chaînes de contamination moyennant le traçage des contacts;**
- **la mise en œuvre de mesures d'accompagnement telles que la suppression du télétravail obligatoire, des ouvertures partielles et des assouplissements d'ici au 1er mars 2021;**
- **l'élimination des lacunes dans le régime des cas de rigueur et une rapide mise en œuvre;**
- **l'accélération de la numérisation dans l'administration fédérale et dans le système de santé; car la numérisation permet de mettre en œuvre de manière simple et avantageuse nombre des exigences formulées ci-dessus.**

### II. Contexte

Depuis la mi-janvier 2021, la Suisse vit un nouveau confinement. Le Conseil fédéral n'a pas pris ces mesures parce que les preuves scientifiques les justifiaient, mais parce que l'exécutif a modifié sa base de décision. Celle-ci se fonde désormais sur des scénarios portant sur l'avenir et se base sur le scénario du pire. Les faits, cependant, brossent un tableau très différent: les chiffres de l'OFSP montrent que seule une infime partie des infections ont lieu dans le cadre des activités économiques, que ce soit sur le lieu de travail, dans les commerces de détail ou les restaurants; les chiffres du Fonds monétaire international FMI laissent supposer que les dommages économiques sont surproportionnels à l'intensification des mesures de confinement.

Depuis les décisions du Conseil fédéral de décembre 2020 et de janvier 2021, la Suisse se trouve face à cette progression des dommages. Tant les prévisions relatives à la création de richesse nationale que celles concernant le marché du travail ont dû être revues à la baisse. Des lacunes dans le régime des cas de rigueur et des indemnités aggravent les conséquences économiques, que de nombreuses PME perçoivent à juste titre comme une crise. Force est en outre de constater que l'économie et la société se montrent de plus en plus fébriles et inquiètent à chaque fois qu'il s'agit de mettre en œuvre de nouvelles mesures. L'économie et la société ne peuvent être freinées et relancées mécaniquement, en mode « stop and go ». Chacune de ces étapes prend du temps et nécessite



des adaptations diverses et coûteuses de la part des acteurs. Les gens ont besoin de sécurité tant en matière de planification que de droit pour prendre des risques calculés.

### III. Champs d'action

La stratégie consistant à déclencher des confinements jusqu'à ce que l'épidémie prenne fin a échoué. Par conséquent, l'économie suisse et la Suisse dans son ensemble ont besoin d'une perspective. Celle-ci doit rétablir les libertés sociales et économiques dans le respect des plans de protection et des stratégies préventives. Les stratégies préventives reposent sur la logique de la protection ciblée, sur des tests et une vaccination à large échelle, ainsi que sur des plans de protection et le traçage des contacts. Dès lors, l'usam exige:

- 1. l'élaboration d'indicateurs fiables avec des valeurs limites objectives et constantes, qui servent de base à une politique reposant sur des éléments objectifs et concrets.** La gestion de la pandémie doit être basée sur des indicateurs compréhensibles. Ces indicateurs et leurs valeurs limites doivent être objectifs. Les valeurs limites doivent rester constantes. Avoir des indicateurs et des valeurs limites faisant l'objet de modifications incessantes n'est ni favorable à la gestion de la pandémie ni proportionné; cela nuit à la crédibilité de la gestion de crise et des mesures mises en œuvre.
- 2. l'ouverture de tous les secteurs économiques dans le respect des plans de protection dès le 1er mars 2021.** Grâce à la logique de la protection ciblée et aux mesures qui en découlent – vaccination, tests et traçage des contacts – la liberté économique peut être à nouveau garantie et les interactions sociales peuvent progressivement revenir à la normale. Important: l'économie a des plans de protection qui comprennent des mesures d'hygiène et de distance. Ces plans de protection sont utilisés sur l'ensemble du territoire et ont fait leurs preuves. Les chiffres publiés par l'OFSP montrent en effet de façon saisissante et claire que presque personne n'est infecté dans le cadre des activités économiques. L'ouverture permet à l'économie de fonctionner à nouveau et par là même de juguler les dommages considérables causés par le confinement ainsi que de garantir l'emploi et la prospérité de la société.
- 3. le retour à la logique de la protection ciblée, soutenue par des tests également ciblés.** La logique de la protection ciblée met l'accent sur certains groupes de personnes – par exemple, sur les personnes âgées ou le personnel soignant. La logique de la protection ciblée se concentre sur des groupes particulièrement exposés et permet, en contrepartie, de mieux différencier les autres. Des tests effectués à l'échelle la plus large possible permettent de suivre l'évolution du risque de tous les groupes de personnes et servent ainsi d'indicateurs d'alerte précoce. L'accès aux tests doit être élargi et les tests doivent être intensifiés.
- 4. le renforcement du programme de vaccination et des informations contraignantes sur sa mise en œuvre.** Le programme de vaccination initié par le Conseil fédéral doit être poursuivi et renforcé, mais d'abord et surtout mis en œuvre plus rapidement. On attend de l'exécutif des informations claires et contraignantes. Celui-ci est tenu de se fixer des objectifs et de rendre compte régulièrement de leur réalisation. En particulier, la Confédération est appelée à soutenir les cantons dans leurs efforts, sans barguigner.
- 5. l'interruption des chaînes de contamination moyennant le traçage des contacts.** Un meilleur case management permet d'identifier la chaîne de contamination. Ce qui permet ensuite de prendre des mesures telles que l'isolement, le traçage des contacts et le monitoring des contacts. Les

outils numériques existants, tels que l'application développée par les écoles polytechniques fédérales, doivent être impérativement utilisés.

- 6. la mise en œuvre de mesures d'accompagnement telles que la suppression du télétravail obligatoire, des ouvertures partielles et des assouplissements d'ici au 1er mars 2021.** Des mesures d'accompagnement doivent être mises en œuvre immédiatement afin que l'économie puisse rouvrir de manière ordonnée et qu'en même temps le risque de contamination puisse être réduit. Ces mesures comprennent notamment l'exploitation des terrasses et les prestations extérieures de restaurants ainsi que l'assouplissement des heures d'ouverture des magasins et l'élargissement de la gamme de produits à vendre dans le commerce de détail. L'obligation de travailler à domicile n'a rien apporté d'autre que des contrôles coûteux et chicaniers. Par conséquent, cette obligation doit être supprimée et les entreprises doivent bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre. Les citoyens responsables sont davantage réceptifs à la responsabilité individuelle et à un travail de persuasion crédible qu'à des prescriptions étatiques.
- 7. l'élimination des lacunes dans le régime des cas de rigueur et sa mise en œuvre rapide.** Pour les entreprises fermées par décision des autorités, une indemnisation du chiffre d'affaires doit être mise en place de la manière la plus simple et la plus rapide possible. En l'occurrence, les entreprises partiellement fermées sont considérées comme fermées, c'est-à-dire que celles qui ne peuvent pas offrir et vendre toute leur gamme de produits doivent être indemnisées. Les entreprises auxquelles la liberté économique a été retirée n'ont de perspective que si l'on veille à ce qu'elles ne soient pas très prochainement obligées de déposer le bilan sans faute de leur part. Il doit aussi rester possible de verser des dividendes, qui servent au financement propre de l'entreprise. Ces dividendes assurent l'avenir de l'entreprise.
- 8. l'accélération de la numérisation dans l'administration fédérale et dans le système de santé; car la numérisation permet de mettre en œuvre de manière simple et avantageuse nombre des exigences formulées ci-dessus.** La gestion de la vaccination, des tests et du traçage des contacts, ainsi que de nombreuses autres étapes intermédiaires, peut être plus efficace et performante grâce à la numérisation. Des expériences faites à l'étranger montrent que l'efficacité des mesures d'accompagnement est plus élevée lorsque ces mesures sont réalisées numériquement. La Suisse a elle aussi déjà utilisé des instruments numériques dans le cadre de mesures liées au COVID-19 et également fait des expériences positives. Les cautionnements solidaires liés au COVID-19 en sont un exemple. Il est impératif que les enseignements tirés de cette expérience soient aussi appliqués à la politique de santé. Outre des mesures de numérisation qu'il est possible de mettre en œuvre immédiatement – surtout dans le domaine de la gestion de la vaccination et du traçage des contacts –, l'usam demande la mise en place d'un programme de numérisation à plus long terme dans le domaine de la santé. Mentionnons à ce propos le dossier électronique du patient.

#### IV. Conclusion

L'économie et la société suisses ont besoin de perspectives. Celles-ci consistent à retrouver la liberté économique et les interactions sociales. L'usam demande l'ouverture de l'économie dès le 1er mars 2021, accompagnée d'un renforcement de la vaccination, des tests et du traçage des contacts. La numérisation rend ces mesures plus efficaces, plus simples et moins coûteuses.

État: 2 février 2021

**Responsable du dossier**

Hans-Ulrich Bigler, directeur

Tél. 031 380 14 20, mél. [h.bigler@sgv-usam.ch](mailto:h.bigler@sgv-usam.ch)